



## Eco-conception chez l'entreprise WIPI de Juillan (65)



- Management environnemental
- Midi-Pyrénées

### Pourquoi agir ?



#### Organisme

Société WIPI

#### Partenaires

- ADEME Direction régionale Midi-Pyrénées
- Union européenne
- Etat
- Conseil régional Midi-Pyrénées
- Agence de développement économique du département du Tarn (Agate)

#### Coût (HT)

- Coût global de l'action collective (pour 14 entreprises) : 320 k€
- Financement
- Union européenne : 111 k€
  - ADEME : 37 k€
  - Etat : 37 k€
  - Conseil régional Midi-Pyrénées : 37 k€

#### Bilan en chiffres

- réduction de 20% du volume de déchets
- réduction de 5% des prix de revient

#### Date de lancement

2010

Créée en 2003, la société WIPI est spécialisée dans la conception, la fabrication et la pose de supports signalétiques et d'objets de communication : enseignes, totems, banderoles, décoration de véhicules et de vitrines, signalétiques intérieure et extérieure, panneaux, panneaux de fléchage, de chantiers ou de promotion immobilière. Elle réalise également des supports papier d'édition tels que des cartes de visites, des prospectus, des papiers en tête. Evoluant dans un secteur très concurrentiel, la société a souhaité se positionner comme le premier fabricant capable de proposer à ses clients des solutions économiquement, écologiquement et socialement performantes. Pour cela, elle a participé en 2010 à une action collective d'éco-conception proposée par l'Agence de développement économique du département du Tarn (Agate).

L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la phase de conception d'un produit, qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service. Cette intégration repose sur une approche globale et multicritères de l'environnement et sur la prise en compte des impacts du produit tout au long de son cycle de vie. Elle permet de limiter les impacts sur l'environnement et de générer des économies financières (par exemple en réduisant les matières premières). C'est pourquoi l'ADEME soutient et accompagne les démarches d'éco-conception en apportant un appui technique, des financements à des projets de recherche ou à des expertises évaluant l'impact environnemental des produits.

En partenariat avec les services de l'Etat en région, la direction régionale de l'ADEME en Midi-Pyrénées a cofinancé l'action collective initiée par l'Agate. La société WIPI a ainsi bénéficié d'un accompagnement qui lui a permis en particulier de limiter sa production de déchets et de maîtriser ses coûts de revient.

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

### Enseignements :

M. Emmanuel Delor, gérant de WIPI :

« L'opération menée avec l'Agate nous a permis de réfléchir autrement à la conception de nos produits. Nous avons découvert qu'il était possible d'élaborer des offres à la fois plus respectueuses de l'environnement et plus rentables ! Cette démarche d'éco-conception intéresse aujourd'hui notre profession et je pense qu'elle devrait servir de conducteur à des dizaines d'entreprises évoluant dans notre secteur d'activité ».



Détails du panneau publicitaire avant (à gauche) et après (à droite) la démarche d'éco-conceptions

Crédit photo : Wipi

## Présentation et résultats

Pour mener à bien sa démarche d'éco-conception, la société WIPI a choisi de travailler sur les impacts environnementaux d'un panneau publicitaire type en intégrant l'ensemble de son cycle de vie. L'hypothèse de travail retenue est un panneau publicitaire de 3 mètres sur 1 mètre, installé dans un rayon de 50 kilomètres pour une durée de 5 ans. A partir d'avril 2010, des séances de travail réunissant le personnel ont été organisées pour identifier les pistes d'innovation. Elles ont abouti à formuler un objectif clair : concevoir un nouveau panneau plus économe en matières premières et dont le temps de pose sera réduit de moitié. Parallèlement, le bureau d'études VIRIDIA a été mobilisé afin d'élaborer et de mettre en place un plan améliorant la gestion des déchets autour de trois objectifs : améliorer les modalités de tri et de stockage ; consolider l'orientation vers des filières de recyclage ; sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques.

L'action d'éco-conception s'est achevée en septembre 2010. Elle n'a pas permis d'inventer un nouveau support et les recherches se poursuivent désormais dans le cadre d'une mission Innov'Action réalisée en partenariat avec l'Ecole des Mines d'Albi-Carmaux. Toutefois, la démarche a bien permis de travailler sur l'intégralité du cycle de vie du panneau type. Le choix des matières premières a été revu pour alléger les cadres et sélectionner des fournisseurs locaux. La phase de fabrication utilise désormais un nouveau format de rouleaux de vinyle et des consommables éco-labellisés. Le volume des chutes a été réduit et certains déchets sont réemployés. Au niveau de la distribution, les temps d'intervention ont baissé grâce à une meilleure maniabilité des panneaux. Leur entretien est plus facile, les nuisances visuelles ont diminué et l'éclairage a été optimisé. Enfin, à la fin de vie du panneau, le marquage des pièces facilite le démontage et les éléments sont désormais systématiquement triés.

Grâce à l'ensemble de ces mesures, la société WIPI affiche une réduction de 20% du volume global de ses déchets avec une diminution de ses prix de revient de 5%.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ☉ Sur les site internet de l'ADEME : [www.ademe.fr/](http://www.ademe.fr/) (rubrique management environnemental)
- ☉ Le site de l'ADEME en Midi-Pyrénées [www.ademe.fr/midi-pyrenees](http://www.ademe.fr/midi-pyrenees)
- ☉ Le site de l'Agate : [www.agate.asso.fr](http://www.agate.asso.fr)
- ☉ Le site de la société WIPI : [www.wipipub.com](http://www.wipipub.com)

### CONTACTS

- ☉ Société WIPI :  
Tél : 05 62 32 66 90  
[direction@wipipub.com](mailto:direction@wipipub.com)
- ☉ ADEME Direction régionale Midi-Pyrénées :  
Tél : 05 62 24 35 36  
[ademe.midi-pyrenees@ademe.fr](mailto:ademe.midi-pyrenees@ademe.fr)

## Focus

L'analyse des impacts environnementaux du panneau publicitaire type de WIPI a porté sur cinq postes : les matières premières, les consommables, les déchets, le transport et la fin de vie du produit (hypothèse d'enfouissement). Pour chaque poste, l'étude a pris en compte les facteurs suivants :

- les effets cancérigènes ;
- la pollution organique de l'air ;
- l'eutrophisation (impact sur les milieux aquatiques) ;
- l'épuisement des ressources minérales ;
- le changement climatique ;
- la consommation énergétique.

## Facteurs de reproductibilité

Le succès d'une démarche d'éco-conception repose d'une part sur la qualité des outils d'aide à la décision (diagnostic, accompagnement) et d'autre part sur la capacité de l'entreprise à impliquer et motiver ses salariés, ses clients et ses fournisseurs. Pour sa part, l'ADEME peut intervenir sous des formes très variées : conseils et expertises, élaboration d'outils, diffusion de bonnes pratiques, formation, financement, communication.